

LANTON, le 25 novembre 2021

Monsieur Jean-Charles PERUCHO

33138 LANTON

Direction Générale des Services

Nos Réf. : M.L/ALN n°2021- *A2-6055*

Objet : Réponse à une question orale

Affaire suivie par : Antoine LE NY, Directeur Général Adjoint des Services

Courriel : a.leny@ville-lanton.fr

Téléphone : 05.56.03.86.26

Monsieur le Conseiller municipal,

Je tiens par la présente à apporter une réponse écrite à la question orale que vous m'avez adressée le 7 novembre 2021, hors délai réglementaire et qui n'avait donc pu être traitée en séance lors du dernier conseil municipal.

Vous m'interrogez une nouvelle fois sur le devenir des services techniques et la reconstruction de la RPA : je tiens à vous rappeler, comme j'ai déjà pu le faire, que les deux projets font encore aujourd'hui l'objet de réflexions et d'études, afin de trouver la solution la mieux adaptée aux besoins de chacun. Concernant la RPA, nous continuons de travailler en lien régulier avec ENEAL.

J'espère pouvoir prochainement vous apporter des informations précises sur les options finalement retenues pour répondre simultanément aux trois impératifs annoncés :

- la qualité de vie des résidents de la RPA ;
- la qualité de travail de nos agents ;
- la protection de l'environnement.

Il est bien évident que si des actes devaient être signés, le Conseil municipal en serait, en toute transparence, informé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller municipal, l'assurance de ma considération distinguée.



Marie LARRUE

Maire de Lanton
Conseillère Départementale

